

Pourquoi notre drapeau canadien est-il à l'envers?

Vicki Gunn

Directrice exécutive, PHC Canada

Récemment, en regardant des manifestations, j'ai vu le drapeau canadien flotter à l'envers. Qu'est-ce qui posséderait une personne pour faire une telle chose?

Selon notre site Web du gouvernement du Canada,¹ « Le drapeau national du Canada, qu'il s'agisse d'un tissu, d'un papier ou d'un autre tissu ou matériau, ne devrait jamais : . . . Être transporté à l'envers (sauf en tant que signal de détresse en cas de danger extrême pour la vie) . . . »

Cela soulève la question : que se passe-t-il pour que notre drapeau flotte à l'envers ? Qu'est ce qui est communiqué lors des « Rallyes de la liberté » où l'on voit si souvent cela?

Nous avons vu les gouvernements fédéral et provinciaux dresser les Canadiens contre les Canadiens, transformant le dialogue pacifique en situations « Nous et Eux ». Qu'il s'agisse de discrimination raciale perçue, de notre approche sociétale des questions de genre, des croyances sur le changement climatique ou du caractère sacré de la vie humaine, le fossé entre les différentes factions s'est creusé et les attitudes plus hostiles.

Nous l'avons vu en Ontario lorsque les points de vue pro-vie ne pouvaient pas être exprimés dans ou autour des cliniques d'avortement. Le pro-vie, le père Van Hee,² a été arrêté et inculpé pour avoir tenu des pancartes contestant la violation par le gouvernement de son droit à la liberté d'expression. Il a été accusé d'avoir enfreint la loi ontarienne sur la « zone de bulle », qui interdit la liberté d'expression concernant l'avortement à moins de 50 mètres d'une clinique d'avortement.

Peut-être devrions-nous nous tourner vers le programme Emplois d'été Canada. Ceux qui soutiennent l'avortement sur demande (le groupe « Nous » qui s'aligne sur Trudeau) sont éligibles pour recevoir un financement gouvernemental pour embaucher un étudiant en été. « Eux » (les étrangers qui sont pro-vie), ne peuvent pas recevoir de fonds gouvernementaux pour les étudiants d'été. . . un exemple clair de pensée forcée. Si vous voulez les bonnes choses, vous adopterez les croyances obligatoires. C'est aussi un exemple clair d'une violation de notre Charte Droit à l'égalité de traitement.

En 1970, il y a eu une expérience sociale où l'enseignante, Jane Elliott, a enseigné à sa classe de troisième année la discrimination en traitant différemment les enfants aux yeux bleus et les enfants aux yeux bruns. . . offrir différents avantages, différentes opportunités et commenter l'intelligence supérieure du groupe « Nous » tout en dénigrant le groupe « Eux ». Chaque groupe a été aspiré à croire qu'il était une victime ou qu'il était supérieur selon la couleur de ses yeux et le diktat du chef. Leur comportement et leur attitude ont changé en fonction du traitement qu'ils ont reçu.

Pourquoi est-ce que je mentionne cela? Notre drapeau flotte à l'envers pour parler de notre gouvernement choisissant le dernier groupe de « Nous contre eux », autrement connu sous le nom de « vaccinés » et « non-vaccinés ». Les vaccinés peuvent voyager librement en avion, train, etc., au Canada; ils

peuvent assister à des événements; ils peuvent travailler. Les non-vaccinés ne peuvent pas voyager - ils n'ont pas les « papiers spéciaux ». Les non-vaccinés ne peuvent pas assister à des événements dans une grande partie du Canada; ils n'ont pas les « papiers spéciaux ». Les non-vaccinés sont suspendus sans salaire dans de nombreux endroits – même les héroïques travailleurs de la santé de première ligne de l'année dernière – perdent leur emploi s'ils n'ont pas les « papiers spéciaux. »

La bataille s'échauffe. Combien de temps avant que les vaccinés n'affirment leur position de supériorité et que les non-vaccinés ne se soumettent à la coercition ou commencent à montrer des signes de moindre valeur. . . moindre importance. . . victimes.

Notre premier ministre a dit que les non- vaccinés ont le choix. Ils peuvent se faire vacciner ou vivre comme des citoyens de seconde classe. Mais est-ce un choix ? Le dictionnaire Oxford décrit le choix comme « un acte de sélection ou de prise de décision face à deux ou plusieurs possibilités ». Il définit sélectionner comme « soigneusement choisi parmi un plus grand nombre comme étant le meilleur ou le plus précieux ». Et, il définit la coercition comme "la pratique consistant à persuader quelqu'un de faire quelque chose en utilisant la force ou des menaces".

Ces trois définitions montrent très clairement qu'il y a une différence entre la persuasion utilisant « la force ou les menaces » et « choisir soigneusement la meilleure option. »

La menace de ne pas avoir d'emploi pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, les restrictions de voyage et les restrictions de divertissement sont des options mieux décrites comme résultant de « la force ou des menaces ». D'un autre côté, examiner toutes les données et décider par vous-même de prendre les injections expérimentales - sans force ni menaces - serait « choisir soigneusement la meilleure option. »

Mais il y a bien plus en jeu ici. Si nous regardons le chemin de la démocratie à la tyrannie, nous voyons que l'une des premières étapes consiste à diviser la société en « nous et eux ». Cette division se voit lorsque deux personnes vont au théâtre, puis tout le monde regarde le rejet de la personne non-vaccinée. Ou, lorsqu'un Canadien n'est pas autorisé à voyager ou à travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Nous savons tous que « Il/Elle n'est pas « vacciné/e. » »

Nous avons fait face à plus qu'une simple scission en « Nous et Eux » au cours des 2 dernières années. L'une des défenses rejetées par les procès de Nuremberg était : « Je ne faisais qu'obéir aux ordres ». Aujourd'hui, nous voyons des policiers arrêter des Canadiens pour avoir ouvert leur entreprise. Des pasteurs sont arrêtés pour avoir prêché l'évangile. Des Canadiens sont arrêtés pour ne pas porter de masque. Les gens ne sont pas autorisés à se réunir pour pleurer un être cher. Les promesses de mariage, historiquement faites devant les témoins de la famille et des amis, sont réservées à un très petit nombre de personnes. Tout cela ressemble terriblement à ce que nous verrions dans une tyrannie.

Le Canada adhère aux Principes de Nuremberg. Le numéro 4³ se lit comme suit : « Le fait qu'une personne ait agi sur ordre de son gouvernement ou d'un supérieur ne la dégage pas de sa responsabilité en vertu du droit international, à condition qu'un choix moral lui soit effectivement possible. » Nos policiers font face à un dilemme moral. Recevez la vaccination COVID ou vous perdrez votre emploi. Arrêtez le pasteur ou perdez votre emploi. L'option morale disponible est de quitter leur emploi, mais ils risquent également de perdre leurs droits donnés par Dieu. C'est dur de résister à la coercition.

Le prochain élément à considérer est l'acquiescement croissant des Canadiens, ce qui est inquiétant. La maxime : « La seule chose nécessaire au triomphe du mal est que les hommes de bien ne fassent rien », sonne vrai. Aujourd'hui, nous voyons trop de Canadiens prêts à fermer les yeux sur la coercition gouvernementale sur nos concitoyens. Nous voyons trop de gens passer à l'étape suivante sur la voie de la tyrannie où ils sont prêts à faire du mal à ceux qui croient différemment : « . . . qu'ils soient sans assurance-emploi! Qu'ils meurent de faim ! Nous avons dû prendre le vaccin, ils devraient également le prendre. »

Lorsque nous entendons un député élu dire⁴ que les personnes qui ne recevront pas le vaccin COVID devraient se voir refuser l'assurance-emploi (un fonds auquel ils ont cotisé sans choix), nous devrions nous inquiéter. Lorsque nous entendons que certains de nos concitoyens appuient le refus de l'assurance-emploi aux non-vaccinés bien qu'ils y aient cotisé pendant des années, nous savons que nous avons fait un pas de plus sur la voie de la tyrannie.

L'obéissance aveugle à nos dirigeants crée une société qui renoncera aux droits et libertés sans regret. Nous ne devons pas accepter que nos dirigeants puissent s'immiscer profondément dans nos entreprises, nos foyers, notre autonomie personnelle, comme un droit de leur supériorité. Combien de temps avant que les Canadiens prennent la décision de s'opposer à la tyrannie d'un gouvernement incontrôlable? Combien de temps les Canadiens resteront-ils les bras croisés et regarderont leurs compatriotes faire face à la persécution pour avoir refusé de se plier à la tyrannie?

Avons-nous atteint le point où notre drapeau devrait être hissé à l'envers ? Certains Canadiens croient qu'il est temps de signaler leur détresse; signaler qu'il y a un danger extrême pour la vie ; certains Canadiens s'en moquent de toute façon; et certains commencent à s'inquiéter.

Le PHC du Canada se tiendra debout et défendra vos droits et libertés. Rejoignez-nous⁵ aujourd'hui et protégez notre démocratie.

***Remarque :** le Parti de l'Héritage Chrétien n'approuve pas la pratique consistant à hisser le drapeau à l'envers comme méthode de protestation ; Je ne fais que souligner le niveau de détresse que nous ressentons pour l'état actuel de notre nation. Nous aimons notre drapeau et l'affichons fièrement. La tristesse que nous ressentons concerne les actions des membres du gouvernement qui rejettent l'héritage de liberté du Canada.*

Notes de bas de page

¹ www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/flag-canada-etiquette/flying-rules.html

² ottawacitizen.com/news/local-news/charged-priest-uses-charter-freedoms-in-strike-at-abortion-bubble-zone-law

³ www.nurembergfilm.org/trial_nuremberg_principles.shtml

⁴ www.cbc.ca/news/politics/ei-vax-status-1.6220287

⁵ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous